



Travailler en hauteur en toute sécurité

Le **CEPS** propose de nombreuses formations en sécurité. Pour offrir des formations adaptées à vos besoins, nous avons développé des modules de formation spécifiques.

Nous disposons d'échafaudages, de parcours de travail en hauteur et de travail en espace confiné.

Ces infrastructures nous permettent de recréer les conditions de travail de vos équipes et d'offrir une grande diversité d'exercices.

Objectifs

Les chutes de hauteur constituent la principale cause d'accidents graves.

L'utilisation d'échelles, d'échafaudages, de harnais, ancrages et lignes de vie nécessite donc une formation afin d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires.

| Personnes concernées

Toute personne amenée à travailler en hauteur avec des équipements de protection individuelle.

Programme

| Théorie

Les obligations qui régissent le travail en hauteur et plus spécifiquement :

- » Echelles
- » Echafaudages
- » Garde-corps, surfaces de recueil
- » Crochets
- » Lignes de vie, ancrages
- » Les principes de base du travail en hauteur
- » Le tirant d'air, le facteur de chute et la force de choc
- » Descriptions et explications spécifiques de tous les équipements de protection individuelle
- » Harnais, longe, "mousqueton"
- » Amortisseur de chute
- » Marquage du matériel et précautions d'utilisation
- » Les erreurs à éviter

| Pratique

- » Présentation de divers matériels: Harnais, longes, ancrages, cordes
- » Utilisation du harnais
- » Apprentissage de nœuds
- » Vérification du matériel

| Pratique sur parcours d'exercice

- » Evolution en hauteur avec une ligne de vie sur chemin de roulement, pont roulant et structure métallique
- » Utilisation de stop chute mécanique



Durée

1 jour

Formule

Cette formation est organisée régulièrement en sessions inter-entreprises dans notre centre de Seraing. Tout le matériel nécessaire pour la pratique est alors mis à disposition des stagiaires.

Groupe de 15 personnes maximum.

Elle peut également être organisée dans votre entreprise, pour des groupes de 5 à 15 personnes. Dans ce cas, le planning est déterminé de commun accord et le matériel nécessaire est à prévoir par le client.

Délivable

Les participants recevront un brevet "Travailler en hauteur en toute sécurité"

Modalités pratiques

Formation dans nos centres : 213€/personne.

Formation sur site : 1300€/jour frais de déplacement compris.

Le prix comprend la formation, le syllabus et la boisson.

Agrément

La formation est agréée dans le cadre du dispositif Chèques-Formation de la Région Wallonne. Prévoir 1 chèque-formation / personne / heure de cours.

Lorsque le coût de la formation est supérieur au total de la valeur des chèques remis, l'entreprise sera tenue d'acquitter le solde de la facture.

Cette formation est agréée par de nombreuses fédérations



Renseignements et inscriptions :

Ceps Charleroi : Tél. 071 31 56 46 | ceps.charleroi@ceps-esm.be

Ceps Seraing : Tél. 04 330 39 50 | sabine.brandt@ceps-esm.be

Toutes nos formations sont disponibles sur www.ceps-esm.be